Agence de la santé publique du Canada (ASPC)
Plan ministériel (PM) 2017-2018 :
renseignements connexes sur les programmes de niveau inférieur

Table des matières

Renseignements connexes sur les programmes de niveau inférieur **1**

Programme 1.1 : Infrastructure de santé publique **1**
Sous-programme 1.1.1 : Main-d'œuvre en santé publique 1
Sous-programme 1.1.2 : Information et réseaux de santé publique 2
Sous-programme 1.1.3 : Systèmes de laboratoires de santé publique 4

Programme 1.2 : Promotion de la santé et prévention des maladies **6**
Sous-programme 1.2.1 : Prévention et contrôle des maladies infectieuses 6
Sous-sous-programme 1.2.1.1 : Immunisation 7
Sous-sous-programme 1.2.1.2 : Maladies infectieuses et transmissibles 9
Sous-sous-programme 1.2.1.3 : Maladies infectieuses d'origine alimentaire, environnementale et zoonotique 11
Sous-programme 1.2.2 : Conditions favorisant une vie saine 12
Sous-sous-programme 1.2.2.1 : Développement sain durant l'enfance 14
Sous-sous-programme 1.2.2.2 : Communautés en santé 15
Sous-programme 1.2.3 : Prévention des maladies chroniques (non transmissibles) et des blessures 16

Programme 1.3 : Sécurité de la santé **18**
Sous-programme 1.3.1 : Mesures et interventions d'urgence 18
Sous-programme 1.3.2 : Sécurité de la santé transfrontalière 19
Sous-programme 1.3.3 : Biosécurité 20

Renseignements connexes sur les programmes de niveau inférieur

Programme 1.1 : Infrastructure de santé publique

Sous-programme 1.1.1 : Main-d'œuvre en santé publique

Description

Le sous-programme de la main-d'œuvre en santé publique contribue à l'établissement et au maintien d'une main-d'œuvre canadienne en santé publique qui possède la capacité d'intervenir en cas de problèmes de santé publique et de répondre aux exigences en tout temps. Avec la collaboration de partenaires et d'intervenants fédéraux, provinciaux et territoriaux, les responsables du sous-programme offrent aux professionnels de la santé publique de la formation et du soutien pour qu'ils puissent renforcer et maintenir leur capacité d'exécuter des fonctions de base et d'intervenir de façon efficace et coopérative en cas d'incidents de santé publique. Les responsables du sous-programme assument un rôle de leadership dans l'élaboration de stratégies; la détermination des compétences de base; la coordination et la prestation de la formation; le renforcement de la capacité nationale d'intervention en cas d'éclosion de maladie et d'incident ou d'urgence de santé publique, et le financement visant à favoriser et à accroître l'utilisation de la recherche dans le but d'améliorer les pratiques et les politiques de santé publique. Le sous-programme tire son financement du paiement de transfert suivant : Initiative des bourses d'études et de renforcement des capacités dans le domaine de la santé publique.

Résultats prévus

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Objectif	Date d'atteinte de l'objectif	Résultats réels		
				2013-2014	2014-2015	2015-2016
Les partenaires et les intervenants en santé publique possèdent les compétences nécessaires pour remplir leurs fonctions en santé publique	Pourcentage de participants qui estiment que les cours et les formations leur permettent de perfectionner leurs connaissances et leurs compétences en santé publique	90	31 mars 2017	s.o.*	s.o.*	s.o.*
	Pourcentage des programmes postsecondaires en santé publique s'appuyant sur les compétences en santé publique lors de la conception de leur programme	75	31 mars 2017	s.o.*	s.o.*	s.o.*

	Pourcentage d'organismes de placement sur le terrain à avoir enregistré une hausse de leur capacité et de leur aptitude à intervenir lors de situations d'urgence en santé publique	85	31 mars 2017	s.o.*	s.o.*	s.o.*

* Les résultats réels ne sont pas disponibles en raison des changements apportés aux résultats attendus ou à la méthodologie de l'indicateur de rendement au cours des exercices mentionnés.

Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues pour 2017-2018	Dépenses prévues pour 2018-2019	Dépenses prévues pour 2019-2020
12 102 927	12 102 927	13 362 927

Ressources humaines (équivalents temps plein ou ETP)

Nombre d'ETP prévus pour 2017-2018	Nombre d'ETP prévus pour 2018-2019	Nombre d'ETP prévus pour 2019-2020
78	78	78

Sous-programme 1.1.2 : Information et réseaux de santé publique

Description

Le sous-programme d'information et de réseaux de santé publique vise à permettre aux partenaires en santé publique de travailler en collaboration pour traiter des problèmes existants et émergents liés à l'infrastructure de la santé publique et à faire en sorte que les professionnels et les partenaires de la santé publique aillent accès à des données et à de l'information de santé publique fiables et utilisables. Les responsables de ce sous-programme y parviennent en favorisant la coordination et la collaboration entre les partenaires internationaux, fédéraux, provinciaux et territoriaux. Ils établissent les structures favorisant l'accès à de l'information, à des outils et à des modèles exacts et fiables dont les professionnels canadiens de la santé publique et d'autres intervenants ont besoin. Avec leurs partenaires, les responsables offrent un leadership pour l'élaboration de plans, d'interventions et de stratégies de collaboration en réponse à des urgences en santé publique, à des problèmes émergents et à ceux influant sur l'échange d'information pour assurer une surveillance et la prise de mesures efficaces. Ils investissent également dans des outils et des processus pour soutenir la pratique en santé publique, en fournissant des données probantes et des connaissances appliquées, en vue d'une prise de décisions efficace. Le sous-programme tire son financement des paiements de transfert suivants : les Centres de collaboration nationale en santé publique et le Programme de subventions internationales à la santé.

Résultats prévus

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Objectif	Date d'atteinte de l'objectif	Résultats réels		
				2013-2014	2014-2015	2015-2016
Les partenaires de la santé publique collaborent afin de traiter les problèmes existants et émergents liés à la santé publique	Nombre d'administrations qui signent l'Entente multilatérale sur l'échange de renseignements sur les maladies infectieuses et les incidents de santé publique	13	31 mars 2017	s.o.*	12	12
	Pourcentage de réalisation des éléments du plan de travail du Conseil du Réseau de santé publique et du Comité directeur	85	31 mars 2017	s.o.*	s.o.*	s.o.*
La population canadienne a accès à des renseignements et à des données fiables et utilisables sur la santé publique	Pourcentage de changement du nombre moyen de pages vues pour l'ensemble des sections du rapport sur l'état de la santé publique au Canada de l'administrateur en chef de la santé publique	Établir la base de référence	31 mars 2017	s.o.*	s.o.*	s.o.*

* Les résultats réels ne sont pas disponibles en raison des changements apportés aux résultats attendus ou à la méthodologie de l'indicateur de rendement au cours des exercices mentionnés.

Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues pour 2017-2018	Dépenses prévues pour 2018-2019	Dépenses prévues pour 2019-2020
19 055 022	18 805 022	18 805 022

Ressources humaines (équivalents temps plein ou ETP)

Nombre d'ETP prévus pour 2017-2018	Nombre d'ETP prévus pour 2018-2019	Nombre d'ETP prévus pour 2019-2020
94	94	95

Sous-programme 1.1.3 : Systèmes de laboratoires de santé publique

Description

Le sous-programme des systèmes de laboratoires de santé publique est une ressource nationale offrant au Canada une vaste expertise très spécialisée en sciences et en travail de laboratoire ainsi qu'un accès à des technologies de pointe. Le sous-programme guide les professionnels de la santé publique de tous les ordres de gouvernement pour favoriser un processus décisionnel fondé sur des données probantes en ce qui concerne la gestion des maladies et de leurs facteurs de risques ainsi que les mesures prises à leur égard. Le sous-programme permet de mener des recherches en santé publique, d'adopter des approches novatrices pour faire avancer la science de laboratoire, d'offrir des services de laboratoire de référence, de contribuer à la surveillance en santé publique, de fournir une capacité d'intervention en cas d'éclosion et de mener la coordination des laboratoires de santé publique à l'échelle nationale. Les responsables du sous-programme étudient également les facteurs de risque en santé publique liés aux interactions entre l'humain, les animaux et l'environnement en menant des travaux de recherche, de surveillance et d'analyse des risques pour la population. Ces efforts concertés permettent de soutenir les stratégies et initiatives de prévention de maladies infectieuses. Les connaissances générées et transmises grâce à ce sous-programme favorisent l'élaboration et l'application, à l'échelle nationale et internationale, de politiques, de lignes directrices, d'interventions, de décisions et de mesures en matière de santé publique, dans le but de favoriser la bonne santé à long terme de la population.

Résultats prévus

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Objectif	Date d'atteinte de l'objectif	Résultats réels		
				2013-2014	2014-2015	2015-2016
Le Canada dispose d'une capacité suffisante en laboratoire pour contrer les menaces à la santé publique	Pourcentage de réussite des essais d'aptitude externes pour les tests accrédités	80	31 mars 2017	s.o.*	s.o.*	s.o.*
	Pourcentage de clients qui ont attribué la cote « satisfait » ou « très satisfait » aux services de laboratoire de référence	90	31 mars 2017	100	97,03	97,03

* Les résultats réels ne sont pas disponibles en raison des changements apportés aux résultats attendus ou à la méthodologie de l'indicateur de rendement au cours des exercices mentionnés.

Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues pour 2017-2018	Dépenses prévues pour 2018-2019	Dépenses prévues pour 2019-2020
79 670 109	76 049 429	73 946 714

Ressources humaines (équivalents temps plein ou ETP)

Nombre d'ETP prévus pour 2017-2018	Nombre d'ETP prévus pour 2018-2019	Nombre d'ETP prévus pour 2019-2020
563	557	555

Programme 1.2 : Promotion de la santé et prévention des maladies

Sous-programme 1.2.1 : Prévention et contrôle des maladies infectieuses

Description

Le sous-programme de prévention et de contrôle des maladies infectieuses est le centre national de liaison pour les efforts visant à prévenir, à atténuer et à contrôler la propagation et l'incidence des maladies infectieuses existantes et émergentes au Canada. Les responsables du sous-programme jouent un rôle de leadership dans l'intégration d'activités liées à la surveillance, à la science de laboratoire, à l'épidémiologie, à la recherche, à l'application et à l'échange des connaissances, aux interventions et à la prévention. Au moyen d'une approche fondée sur des données probantes, le sous-programme soutient les initiatives ciblées de prévention et de contrôle, telles que l'immunisation, pour de nombreuses maladies infectieuses, comme les infections respiratoires aiguës et évitables par la vaccination (p. ex. grippe, rougeole), les maladies transmissibles sexuellement et par le sang (p. ex. hépatites B et C, et VIH), les infections nosocomiales (p. ex. C. difficile) et les maladies humaines liées à l'exposition aux aliments, à l'eau, aux animaux et à d'autres vecteurs (p. ex. Listeria, E. coli O157 et virus du Nil occidental). Il renforce les efforts visant à protéger la santé et le mieux-être de la population canadienne et à atténuer le fardeau économique que représentent les maladies infectieuses en coordonnant des interventions efficaces face aux risques pour la santé publique, en intégrant les mesures prises par les partenaires et intervenants, en contribuant aux efforts mondiaux et en fournissant des conseils d'expert en santé publique afin d'éclairer la prise de décision individuelle; il donne également des conseils d'expert aux partenaires et aux intervenants fédéraux, provinciaux et territoriaux. Les connaissances générées et appliquées par les responsables du sous-programme influencent et permettent l'élaboration et la mise en œuvre de politiques, de directives, d'interventions et de mesures de santé publique, y compris celles qui sont nécessaires pour respecter les obligations du Canada relatives au Règlement sanitaire international, et aident les citoyens à prendre des décisions concernant leur propre santé et celle des membres de leur famille.

Résultats prévus

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Objectif	Date d'atteinte de l'objectif	Résultats réels		
				2013-2014	2014-2015	2015-2016
Les Canadiens participent aux questions touchant les maladies infectieuses.	Pourcentage des renseignements obtenus par l'entremise des mécanismes de sensibilisation des médias sociaux	0,6	31 mars 2017	0,7	2	3,3

Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues pour 2017-2018	Dépenses prévues pour 2018-2019	Dépenses prévues pour 2019-2020
86 941 223	87 020 767	86 757 833

Ressources humaines (équivalents temps plein ou ETP)

Nombre d'ETP prévus pour 2017-2018	Nombre d'ETP prévus pour 2018-2019	Nombre d'ETP prévus pour 2019-2020
401	400	400

Sous-sous-programme 1.2.1.1 : Immunisation

Description

Le sous-sous-programme d'immunisation vise à protéger la population canadienne contre les risques pour la santé associés aux maladies évitables par la vaccination, réduisant par le fait même le fardeau des maladies infectieuses et accroissant la viabilité du système de soins de santé. Le sous-sous-programme permet également au Canada de respecter ses obligations et engagements internationaux au titre du Règlement sanitaire international. Travaillant en collaboration avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, ainsi qu'avec d'autres intervenants, intermédiaires et chercheurs dans le cadre de la Stratégie nationale d'immunisation, les responsables du sous-sous-programme d'immunisation exercent un rôle de leadership en ce qui a trait aux activités visant à sécuriser l'approvisionnement en vaccins afin que la population canadienne ait accès rapidement à des vaccins sécuritaires, efficaces et économiques et distribués de façon équitable; appuient la surveillance liée à la couverture vaccinale et à l'innocuité des vaccins; améliorent l'intervention en cas d'éclosion; renforcent la recherche en immunisation, l'innovation et le développement en vaccinologie; et effectuent les mises à jour des objectifs nationaux des maladies pouvant être prévenues par la vaccination et le ratio de la couverture d'immunisation. Les responsables du sous-sous-programme favorisent la surveillance, la science et la recherche à l'appui de décisions en santé publique fondées sur des données probantes et la prise de mesures, en fait la promotion et en assure une gestion stratégique, en assumant un leadership sur le plan des politiques, des processus et des connaissances, grâce à la collecte et à l'analyse de données et à la diffusion de directives opportunes fondées sur des données probantes, à des outils d'aide à la décision, à des recherches et à l'échange de connaissances et aux produits d'information. Enfin, le sous-sous-programme appuie le travail du Comité consultatif national de l'immunisation (CCNI), qui fournit des conseils scientifiques et spécialisés sur l'utilisation de vaccins existants et nouveaux aux provinces et aux territoires du Canada.

Résultats prévus

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Objectif	Date d'atteinte de l'objectif	Résultats réels		
				2013-2014	2014-2015	2015-2016
Les Canadiens et les autres personnes vivant au Canada prennent des mesures afin de se protéger contre les risques pour la santé associés aux maladies évitables par la vaccination et aux maladies respiratoires infectieuses	Pourcentage des enfants canadiens âgés de deux ans ayant reçu au moins une dose du vaccin contre la rougeole avant la date de leur deuxième anniversaire	97	31 mars 2017	s.o.*	90	s.o.*
	Pourcentage des adultes âgés de 65 ans et plus ayant reçu au moins une dose du vaccin antipneumococcique au cours de leur vie	80	31 mars 2018	s.o.**	s.o.**	37
Les Canadiens et toutes personnes vivant au Canada ont une croyance fondée sur des données probantes face à l'immunisation	Pourcentage de parents qui sont fortement d'accord que les vaccins pour enfants sont importants pour la santé de leur enfant	85	31 mars 2017	s.o.**	74	s.o.*

* Les résultats réels ne sont pas disponibles, car cet indicateur est suivi à tous les deux ans.

** Les résultats réels ne sont pas disponibles en raison des changements apportés aux résultats attendus ou à la méthodologie de l'indicateur de rendement au cours des exercices mentionnés.

Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues pour 2017-2018	Dépenses prévues pour 2018-2019	Dépenses prévues pour 2019-2020
12 678 907	12 729 585	12 758 617

Ressources humaines (équivalents temps plein ou ETP)

Nombre d'ETP prévus pour 2017-2018	Nombre d'ETP prévus pour 2018-2019	Nombre d'ETP prévus pour 2019-2020
52	52	52

Sous-sous-programme 1.2.1.2 : Maladies infectieuses et transmissibles

Description

Le sous-sous-programme des maladies infectieuses et transmissibles vise à appuyer les mesures de prévention et de contrôle de maladies infectieuses en surveillant les maladies infectieuses émergentes et réémergentes[1] déterminées par l'Agence comme étant des causes majeures d'hospitalisations, de morbidité et de mortalité au Canada, et en élaborant des approches stratégiques visant à réduire le risque d'infection. Les responsables du sous-sous-programme évaluent et modélisent les interventions en santé publique; surveillent les facteurs de risque et les tendances liés aux maladies infectieuses et présentent des rapports à cet égard; et travaillent en collaboration avec des partenaires fédéraux, provinciaux et territoriaux, et internationaux pour concevoir des approches nationales pour gérer des menaces de maladies infectieuses, y compris la résistance aux antimicrobiens; et aident à prévenir la transmission de ces infections (telles que les infections liées aux soins de santé, les infections transmissibles sexuellement, notamment le VIH/sida, l'hépatite B et C, la tuberculose, les maladies évitables par la vaccination, l'influenza, le MERS-CoV et autres maladies infectieuses respiratoires). Le sous-sous-programme vise également à réduire le risque et l'incidence d'infections et de blessures liées aux transfusions sanguines et aux greffes d'organes en offrant des produits de connaissance aux experts fédéraux, provinciaux et territoriaux en soins de santé. Les responsables du sous-sous-programme, éclairés par les données scientifiques, utilisent ces connaissances pour se préparer en cas d'éclosions de maladies infectieuses et prévenir ces dernières, et produisent des lignes directrices, du matériel pédagogique, des cadres et des rapports pour guider le processus décisionnel appuyant les mesures de santé publique. Ces activités soutiennent les plans d'action nationaux et les interventions menées à l'échelle mondiale en matière de prévention et de contrôle des maladies infectieuses, conformément au Règlement sanitaire international. Le sous-sous-programme tire son financement des paiements de transfert suivants : Fonds d'initiatives communautaires en matière de VIH et d'hépatite C et Programme de la sûreté du sang.

[1] Une maladie émergente est une maladie qui apparaît pour la première fois au sein d'une population, ou qui existait déjà, mais dont l'incidence ou l'ampleur géographique augmente rapidement. Une maladie réémergente a déjà été un important problème de santé mondial ou dans un pays en particulier, puis son incidence a considérablement diminué, pour ensuite réapparaître avec force au sein d'une grande part de la population.

Résultats prévus

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Objectif	Date d'atteinte de l'objectif	Résultats réels		
				2013-2014	2014-2015	2015-2016
Des directives et outils nouveaux ou mis à jour sur la prévention et le contrôle des maladies infectieuses sont offerts aux fournisseurs de soins de santé afin qu'ils puissent informer la profession	Pourcentage des directives sur les maladies infectieuses émergentes et réémergentes qui sont mises à jour et publiées par année	75	31 mars 2017	95	71	75
De l'information sur la surveillance des maladies infectieuses est offerte pour appuyer le processus décisionnel fondé sur des données probantes	Publication rapide des produits de surveillance : Pourcentage des publications de surveillance et des produits de données pour les principales maladies infectieuses qui ont été publiés dans le cadre de la norme de service établie ou du cycle des échéanciers de la production de rapports	80	31 mars 2017	s.o.*	s.o.*	s.o.*

* Les résultats réels ne sont pas disponibles en raison des changements apportés aux résultats attendus ou à la méthodologie de l'indicateur de rendement au cours des exercices mentionnés.

Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues pour 2017-2018	Dépenses prévues pour 2018-2019	Dépenses prévues pour 2019-2020
60 599 467	60 628 333	60 642 767

Ressources humaines (équivalents temps plein ou ETP)

Nombre d'ETP prévus pour 2017-2018	Nombre d'ETP prévus pour 2018-2019	Nombre d'ETP prévus pour 2019-2020
255	254	254

Sous-sous-programme 1.2.1.3 : Maladies infectieuses d'origine alimentaire, environnementale et zoonotique

Description

Le sous-sous-programme des maladies infectieuses d'origine alimentaire, environnementale et zoonotique vise à réduire le risque des maladies infectieuses d'origine alimentaire, environnementale, hydrique et zoonotique au Canada qui pourraient avoir une incidence négative sur la santé de la population canadienne. En examinant les liens entre l'environnement, les animaux et la santé humaine, les responsables du sous-sous-programme élaborent et transmettent des mesures à l'égard des risques liés aux menaces de maladies infectieuses comme la salmonelle, E. coli 0157, le virus du Nil occidental, la légionellose et la listériose, et ce, tout en tenant compte des cas émergents de résistance aux antimicrobiens dans la chaîne alimentaire (c.-à-d. animaux, aliments et humains). Ils effectuent la surveillance nationale de maladies d'origine alimentaire, des zoonoses et de la résistance aux antimicrobiens tout au long de la chaîne alimentaire, réalisent des projets de recherche ciblés visant à réduire l'émergence de maladies infectieuses et gèrent les interventions du Canada à l'échelle nationale et internationale en réponse aux éclosions de maladies d'origine alimentaire et hydrique. Ils mitigent également le risque que présente la mobilité accrue de la population mondiale par l'enrichissement des données probantes. Les responsables du sous-sous-programme collaborent avec des intervenants fédéraux, provinciaux, territoriaux et régionaux et des organisations internationales de santé publique pour lutter contre problèmes mondiaux causés par l'émergence de maladies infectieuses d'origine alimentaire, hydrique, environnementale et zoonotique, conformément aux obligations du Canada en vertu du Règlement sanitaire international.

Résultats prévus

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Objectif	Date d'atteinte de l'objectif	Résultats réels		
				2013-2014	2014-2015	2015-2016
Les intervenants appliquent les connaissances apportées par les données de surveillance sur la salubrité des aliments	Taux d'application des connaissances apportées par les données de surveillance sur la salubrité des aliments utilisées parmi les intervenants	90	31 mars 2017	89	81,5	89,3
Les éclosions de maladies d'origine alimentaire et zoonotique multijuridictionnelle sont détectées et traitées rapidement	Pourcentage des grappes multijuridictionnelles significatives qui sont évaluées aux fins d'enquête plus poussée dans les 24 heures suivant l'envoi de l'avis	90	31 mars 2017	87,5	93	90

Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues pour 2017-2018	Dépenses prévues pour 2018-2019	Dépenses prévues pour 2019-2020
13 662 849	13 662 849	13 356 449

Ressources humaines (équivalents temps plein ou ETP)

Nombre d'ETP prévus pour 2017-2018	Nombre d'ETP prévus pour 2018-2019	Nombre d'ETP prévus pour 2019-2020
94	94	94

Sous-programme 1.2.2 : Conditions favorisant une vie saine

Description

Le sous-programme des conditions favorisant une vie saine vise à améliorer la santé des Canadiens tout au long de leur vie en favorisant le développement de communautés en santé. Il s'avère que les efforts de promotion de la santé auprès de la population et de lutte contre les inégalités en santé qui répondent aux besoins de populations vulnérables et à risque, y compris les populations autochtones, améliorent les résultats en matière de santé, surtout dans des conditions de vie sociales, physiques et économiques difficiles. Le sous-programme contribue au développement de la petite enfance, favorise de saines conditions de vie chez les jeunes et les adolescents et renforce les capacités individuelles et communautaires à opérer des transitions saines à l'âge adulte. En collaboration avec les provinces, les territoires, les intervenants et les organisations qui aident les personnes directement touchées par un problème de santé ou une maladie, le sous-programme fait progresser des initiatives pour promouvoir la santé et le bien-être. Il procède également à l'élaboration, à la mise à l'essai et à la mise en œuvre d'interventions fondées sur des données probantes qui peuvent aider les personnes vivant des situations difficiles (p. ex. violence familiale, problèmes de santé mentale, infections transmissibles et isolement social). Du reste, le sous-programme fournit des renseignements fondés sur des données probantes à l'appui des politiques, des pratiques et des programmes en matière de santé publique, et il contribue à renforcer les capacités communautaires en matière de santé publique.

Résultats prévus

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Objectif	Date d'atteinte de l'objectif	Résultats réels		
				2013-2014	2014-2015	2015-2016
Les programmes, les politiques et les pratiques visant à promouvoir la	Pourcentage des principaux intervenants qui utilisent des produits de connaissance fondés sur des données probantes	75	31 mars 2018	s.o.*	s.o.*	80

santé et à réduire les inégalités en matière de santé sont éclairés par des données probantes						
Les communautés sont capables de palier les inégalités en matière de santé chez les populations cibles	Pourcentage des organisations communautaires financées qui tirent parti de collaborations multisectorielles (c.-à-d. plus de trois types de partenaires) pour venir en aide aux populations à risque	90	31 mars 2018	90	89	86
	Pourcentage des organisations communautaires financées qui tirent parti d'ententes de partenariat officielles pour aider les populations exposées au risque d'infection par l'hépatite C, le VIH et le sida	95	31 mars 2017	s.o.*	s.o.*	s.o.*
	Pourcentage des organisations communautaires financées qui ont amassé des fonds à partir d'autres sources	60	31 mars 2018	58	68	70

* Les résultats réels ne sont pas disponibles en raison des changements apportés aux résultats attendus ou à la méthodologie de l'indicateur de rendement au cours des exercices mentionnés.

Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues pour 2017-2018	Dépenses prévues pour 2018-2019	Dépenses prévues pour 2019-2020
157 642 655	157 632 655	157 622 655

Ressources humaines (équivalents temps plein ou ETP)

Nombre d'ETP prévus pour 2017-2018	Nombre d'ETP prévus pour 2018-2019	Nombre d'ETP prévus pour 2019-2020
245	245	244

Sous-sous-programme 1.2.2.1 : Développement sain durant l'enfance

Description

Le sous-sous-programme de développement sain durant l'enfance vise le soutien des résultats de santé pour la mère et l'enfant, et favorise la santé et le développement positifs à tous les stades de la petite enfance et de l'enfance. Selon les études actuelles, le renforcement de la résilience, le développement de l'empathie, l'exposition aux bonnes habitudes alimentaires et la promotion de l'allaitement peuvent considérablement compenser les difficultés socioéconomiques que les enfants connaîtront durant leur vie. À l'aide d'études en sciences sociales, de mesures en santé de la population et d'interventions communautaires, le sous-sous-programme vise à promouvoir un bon développement physique, social et cognitif et à réduire les inégalités en matière de santé afin de tracer une voie positive vers une bonne santé tout au long de la vie. Les responsables du sous-sous-programme incitent des intervenants clés à cerner et à étudier les priorités communes liées à un sain développement pendant l'enfance et l'adolescence (p. ex. ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale, santé maternelle et infantile, santé bucco-dentaire, pratiques parentales positives et état de santé dans les communautés autochtones et du Nord). Ils appuient les interventions venant en aide aux femmes enceintes, aux enfants, aux adolescents et aux familles qui vivent des situations difficiles, comme un statut socioéconomique faible, de la violence familiale, des problèmes de santé mentale et de l'isolement. En outre, ils favorisent le perfectionnement et l'utilisation de lignes directrices sur la pratique, de cadres d'action, de formations, d'outils et de matériel de soutien qui bénéficient aux Canadiens, à leurs familles, à d'autres administrations, aux organisations non gouvernementales nationales et aux professionnels de la santé publique. Le sous-sous-programme offre du financement au moyen des paiements de transfert suivants : Programme canadien de nutrition prénatale (PCNP), Programme d'action communautaire pour les enfants (PAPE), Programme d'aide préscolaire aux Autochtones dans les collectivités urbaines et nordiques (PAPACUN), Ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale (ETCAF), et Consortium conjoint pour les écoles en santé (CCES).

Résultats prévus

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Objectif	Date d'atteinte de l'objectif	Résultats réels		
				2013-2014	2014-2015	2015-2016
La santé et le bien être des participants au programme sont améliorés	Pourcentage d'enfants autochtones qui sont mieux préparés pour commencer l'école grâce à leur participation au PAPACUN	80	31 mars 2018	s.o.*	s.o.*	s.o.*
	Pourcentage de parents et fournisseurs de soins qui indiquent que la santé et le bien être de leur enfant se sont améliorés à la suite de leur participation au programme	90	31 mars 2018	s.o.*	s.o.*	s.o.*

	Pourcentage des participantes au programme postnatal qui allaitent	90	31 mars 2018	s.o.*	s.o.*	s.o.*

* Les résultats réels ne sont pas disponibles en raison des changements apportés aux résultats attendus ou à la méthodologie de l'indicateur de rendement au cours des exercices mentionnés.

Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues pour 2017-2018	Dépenses prévues pour 2018-2019	Dépenses prévues pour 2019-2020
128 520 659	128 510 659	128 500 659

Ressources humaines (équivalents temps plein ou ETP)

Nombre d'ETP prévus pour 2017-2018	Nombre d'ETP prévus pour 2018-2019	Nombre d'ETP prévus pour 2019-2020
104	104	103

Sous-sous-programme 1.2.2.2 : Communautés en santé

Description

Le sous-sous-programme des communautés en santé vise à améliorer la capacité des communautés à améliorer la santé de la population canadienne, notamment les populations vulnérables et à risque. Selon les études, des milieux sociaux et physiques favorables à l'échelle communautaire peuvent avoir des effets positifs sur l'état de santé tout au long de la vie. Certaines populations, comme les aînés, les nouveaux Canadiens, les Autochtones et les personnes atteintes d'une maladie transmissible ou infectieuse, sont plus à risque de faire face à des problèmes de santé qui peuvent être prévenus ou atténués dans un contexte communautaire. En faisant appel à des ministères fédéraux, à d'autres ordres de gouvernement et à des intervenants, les responsables du sous-sous-programme établissent des priorités communes dans les activités de prévention des maladies et des initiatives de promotion de la santé. Ils élaborent, adaptent et mettent en œuvre des initiatives et des interventions communautaires prometteuses ou novatrices en santé de la population qui permettent aux communautés d'aider la population canadienne, notamment les personnes atteintes d'une maladie transmissible, à mener des vies aussi saines et productives que possible. Le sous-sous-programme favorise l'échange et l'acquisition de renseignements fondés sur des données probantes pour soutenir le processus décisionnel en matière de politiques et de programmes et d'améliorer les résultats sur le plan de la santé publique au sein des communautés. Le sous-sous-programme tire son financement des paiements de transfert suivants : Nutrition Nord Canada, Stratégie d'innovation et programmes pour les survivants de violence familiale.

Résultats prévus

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Objectif	Date d'atteinte de l'objectif	Résultats réels		
				2013-2014	2014-2015	2015-2016
Le nombre d'organisations financées par des alliances communautaires a augmenté	Pourcentage d'organisations financées par des alliances communautaires	7	31 mars 2018	s.o.*	s.o.*	s.o.*

* Les résultats réels ne sont pas disponibles en raison des changements apportés aux résultats attendus ou à la méthodologie de l'indicateur de rendement au cours des exercices mentionnés.

Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues pour 2017-2018	Dépenses prévues pour 2018-2019	Dépenses prévues pour 2019-2020
29 121 996	29 121 996	29 121 996

Ressources humaines (équivalents temps plein ou ETP)

Nombre d'ETP prévus pour 2017-2018	Nombre d'ETP prévus pour 2018-2019	Nombre d'ETP prévus pour 2019-2020
141	141	141

Sous-programme 1.2.3 : Prévention des maladies chroniques (non transmissibles) et des blessures

Description

Le sous-programme de prévention des maladies chroniques (non transmissibles) et des blessures mobilise et appuie des organisations gouvernementales et non gouvernementales aux échelons national, provincial, territorial et local, et favoriser une collaboration avec des intervenants multisectoriels internationaux et nationaux pour la conception, l'évaluation et la détermination de pratiques exemplaires, et ce, afin que les politiques et les programmes permettent d'appuyer les habitudes de vie saines, de diminuer les taux de maladies chroniques et d'atténuer l'impact de ces maladies sur la population canadienne. Le personnel de ce sous-programme fait le suivi des blessures, des maladies chroniques, de leurs facteurs de risque ainsi que des inégalités connexes, analyse les risques pour la santé publique et détermine les mesures prioritaires. Le sous-programme permet également de déterminer ce qui fonctionne en matière de prévention et d'atténuation des maladies chroniques en se fondant sur des critères scientifiques, et de communiquer à grande échelle ces approches pour favoriser l'utilisation d'interventions efficaces. En dernier lieu, le sous-programme facilite la collaboration entre les intervenants, ce qui augmente l'efficience et l'efficacité des mesures de prévention et d'atténuation des maladies

chroniques. Ce sous-programme est financé par des fonds provenant des paiements de transfert suivants : Stratégie canadienne sur le diabète, Initiative du Plan d'action économique 2015 – la Santé du cerveau, Fond de modes de vie sains, Commotions cérébrales, Santé masculine, Stratégie en matière de modes de vie sains et de maladies chroniques (cancer, Programme de maladie cardiovasculaire, surveillance accrue des maladies chroniques, et observatoire des pratiques exemplaires), Initiative canadienne sur le cancer du sein et la Stratégie fédérale de lutte contre le tabagisme.

Résultats prévus

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Objectif	Date d'atteinte de l'objectif	Résultats réels		
				2013-2014	2014-2015	2015-2016
Les pratiques, programmes et politiques de promotion du mode de vie sain, de prévention des maladies chroniques et de prévention des blessures offerts aux Canadiens sont fondés sur des éléments probants	Pourcentage d'intervenants et de partenaires clés qui utilisent des éléments probants	72	31 mars 2017	72	76	76
	Pourcentage d'utilisateurs récurrents de la plateforme Web de l'infobase des maladies chroniques	25	31 mars 2017	s.o.*	s.o.*	s.o.*
Les Canadiens participants améliorent un comportement relativement à un facteur de risque commun	Nombre moyen de minutes consacrées à des activités physiques d'intensité modérée à élevée chaque jour (personnes de 18 ans et plus)	31	31 mars 2018	s.o.*	s.o.*	s.o.*

* Les résultats réels ne sont pas disponibles en raison des changements apportés aux résultats attendus ou à la méthodologie de l'indicateur de rendement au cours des exercices mentionnés.

Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues pour 2017-2018	Dépenses prévues pour 2018-2019	Dépenses prévues pour 2019-2020
65 013 524	66 313 524	64 313 524

Ressources humaines (équivalents temps plein ou ETP)

Nombre d'ETP prévus pour 2017-2018	Nombre d'ETP prévus pour 2018-2019	Nombre d'ETP prévus pour 2019-2020
183	183	183

Programme 1.3 : Sécurité de la santé

Sous-programme 1.3.1 : Mesures et interventions d'urgence

Description

Le sous-programme de mesures et d'interventions d'urgence est le point central de coordination pour les partenaires fédéraux, provinciaux, territoriaux et non gouvernementaux en santé publique. Le sous-programme vise également à renforcer la capacité nationale de prévenir et d'atténuer les incidents et les urgences de santé publique, et de se préparer et d'intervenir en cas d'urgence de santé publique. Pour ce faire, les interventions des responsables du sous-programme comprennent la préparation en cas d'urgence, la planification d'urgence, la formation et les exercices, la connaissance continue de la situation et l'évaluation des risques, l'entretien du Centre des opérations d'urgence du portefeuille de la Santé, la coordination de l'aide intergouvernementale, le déploiement de ressources d'appoint aux provinces et aux territoires et le déploiement d'équipes d'intervention d'urgence microbiologique et de laboratoires mobiles connexes. Le sous-programme vise à protéger tous les Canadiens et à offrir des ressources d'appoint aux provinces et aux territoires, et remplit les obligations internationales du Canada en matière d'éclosions (p. ex. éclosions de maladies infectieuses, grippe pandémique et bioterrorisme). De plus, ses responsables coordonnent les interventions prises en réponse aux catastrophes naturelles ou causées par l'homme et l'état de préparation en vue d'événements de masse et de grande envergure. Le sous-programme permet à l'Agence d'honorer ses obligations en vertu de la Loi sur la gestion des urgences et du RSI.

Résultats prévus

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Objectif	Date d'atteinte de l'objectif	Résultats réels		
				2013-2014	2014-2015	2015-2016
Le Canada possède la capacité de se préparer aux problèmes ou aux urgences en matière de santé publique, et d'intervenir à cet égard	Pourcentage de risques en matière de santé publique pour lesquels la probabilité de concrétisation est forte et l'incidence élevée, mais qui sont atténués par les procédures et les plans actuels de gestion des urgences	100	31 mars 2017	s.o.*	s.o.*	s.o.*
	Pourcentage de demandes d'aide intergouvernementales ou fédérales coordonnées pour une intervention au pays et à l'étranger et un partage des ressources dans les délais fixés	100	31 mars 2017	100	100	100

	Pourcentage des ressources humaines du portefeuille de la Santé prêtes à intervenir adéquatement, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, en cas d'urgence ou de problème	100	31 mars 2017	100	100	100

* Les résultats réels ne sont pas disponibles en raison des changements apportés aux résultats attendus ou à la méthodologie de l'indicateur de rendement au cours des exercices mentionnés.

Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues pour 2017-2018	Dépenses prévues pour 2018-2019	Dépenses prévues pour 2019-2020
45 415 713	45 415 713	36 115 713

Ressources humaines (équivalents temps plein ou ETP)

Nombre d'ETP prévus pour 2017-2018	Nombre d'ETP prévus pour 2018-2019	Nombre d'ETP prévus pour 2019-2020
176	176	176

Sous-programme 1.3.2 : Sécurité de la santé transfrontalière

Description

Le sous-programme de sécurité de la santé transfrontalière aide à protéger les Canadiens contre l'introduction et la propagation de maladies transmissibles aux frontières en administrant et en appliquant la Loi sur la mise en quarantaine et le Règlement sur l'eau potable des transports en commun relevant de la Loi sur le ministère de la Santé. Les responsables du sous-programme offrent des services de mise en quarantaine pour les voyageurs, le fret et les moyens de transport aux points d'entrée du Canada. Le sous-programme comprend également un programme d'inspection de la santé publique fondé sur les risques pour les véhicules de transport de passagers (y compris les aéronefs, les trains, les navires de croisière et les traversiers) et les services auxiliaires (tels que les cuisines de l'air et les terminaux). Les responsables du sous-programme effectuent des contrôles sanitaires des navires conformément au RSI. Ils coordonnent les mesures sanitaires à la frontière en créant des liens entre les ministères et les organismes frontaliers clés, y compris l'Agence des services frontaliers du Canada, la Gendarmerie royale du Canada et l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

Résultats prévus

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Objectif	Date d'atteinte de l'objectif	Résultats réels		
				2013-2014	2014-2015	2015-2016
Les risques associés à l'importation et à l'exportation de maladies transmissibles à l'intérieur et à l'extérieur du Canada sont atténués	Pourcentage des violations majeures liées aux moyens de transport et aux installations qui sont atténuées dans l'échéancier prévu	90	31 mars 2017	s.o.*	s.o.*	s.o.*
	Pourcentage des points d'entrée canadiens désignés qui maintiennent les capacités essentielles prévues au RSI	100	31 mars 2017	100	100	100

* Les résultats réels ne sont pas disponibles en raison des changements apportés aux résultats attendus ou à la méthodologie de l'indicateur de rendement au cours des exercices mentionnés.

Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues pour 2017-2018	Dépenses prévues pour 2018-2019	Dépenses prévues pour 2019-2020
6 830 132	6 830 132	6 830 132

Ressources humaines (équivalents temps plein ou ETP)

Nombre d'ETP prévus pour 2017-2018	Nombre d'ETP prévus pour 2018-2019	Nombre d'ETP prévus pour 2019-2020
64	63	63

Sous-programme 1.3.3 : Biosécurité

Description

Le sous-programme de biosécurité aide à protéger les Canadiens contre les menaces à la santé publique liées à l'utilisation d'agents pathogènes et de toxines. Les responsabilités du sous-programme, qui relèvent spécifiquement de la Loi sur les agents pathogènes humains et les toxines et du Règlement sur les agents pathogènes humains et les toxines, ainsi que de certains articles de la Loi sur la santé des animaux, consistent à promouvoir, surveiller et mettre en œuvre des pratiques et des milieux de laboratoire sûrs en matière de biosécurité. Grâce à la promotion d'un cadre canadien de collaboration fondé sur la prévoyance en matière de surveillance et de responsabilisation liées aux pathogènes, les responsables du sous-programme contribuent également à la sécurité de la santé publique en évaluant et en prenant en considération les risques

émergents, ainsi qu'en atténuant les risques posés par l'utilisation malveillante de pathogènes dans l'intention de causer du tort. Les responsables du sous-programme utilisent une approche axée sur le risque et le rendement pour promouvoir la conformité, l'assurer et intervenir en cas de non-conformité. Ils fournissent de l'information, des ressources éducatives et de l'aide technique pour aider les parties réglementées à se conformer aux exigences. Ils autorisent la réalisation d'activités réglementées en délivrant des licences et des accréditations, surveillent le respect des exigences réglementaires au moyen d'inspections et de vérifications, et appliquent une approche de conformité progressive pour corriger les cas de non-conformité. Les activités réglementées pour lesquelles des licences sont délivrées sont liées à six secteurs différents : universités, hôpitaux, industrie privée, santé publique, santé environnementale et le domaine vétérinaire ou de la santé animale. Le sous-programme fait également la promotion de la surveillance coordonnée des agents pathogènes et du renforcement des capacités auprès des organismes de réglementation des agents pathogènes et des partenaires de la sécurité tant à l'échelle nationale qu'internationale.

Résultats prévus

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Objectif	Date d'atteinte de l'objectif	Résultats réels		
				2013-2014	2014-2015	2015-2016
Pratiques et milieux de laboratoire sûrs en matière de biosécurité	Pourcentage des laboratoires enregistrés conformément à la Loi sur les agents pathogènes et les toxines (LAPHT) qui travaillent avec des agents pathogènes et des toxines présentant un risque modéré et qui respectent les exigences	90	31 mars 2017	100	100	100
	Pourcentage des laboratoires enregistrés conformément à la LAPHT qui travaillent ou prévoient travailler avec des agents pathogènes et des toxines présentant un risque élevé et qui respectent les exigences	100	31 mars 2017	100	100	100
	Nombre d'infections contractées en laboratoire (ICL)	0	31 mars 2021	0	0	0

* Dans les rapports 2013-2014 et 2014-2015, cet indicateur de rendement s'appelait « Pourcentage de diminution des infections contractées en laboratoire ». L'établissement de la ligne de référence pour le calcul du pourcentage exigeait un minimum de cinq années consécutives de collecte de données après le début de l'établissement de rapports en décembre 2015.

Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues pour 2017-2018	Dépenses prévues pour 2018-2019	Dépenses prévues pour 2019-2020
9 114 232	9 114 232	9 114 232

Ressources humaines (équivalents temps plein ou ETP)

Nombre d'ETP prévus pour 2017-2018	Nombre d'ETP prévus pour 2018-2019	Nombre d'ETP prévus pour 2019-2020
72	72	72